

Cochez la case
correspondante

- Abonnement Liber'ter** (26 ans et +)
 Abonnement Liber'ter Plus (26 ans et +)
 Abonnement Boos'ter (15 à 25 ans)
 Abonnement Boos'ter Plus (15 à 25 ans)

A compléter par SNCF :

Carte de bénéficiaire valable 1 an
(ou jusqu'à veille des 26 ans
pour abonnements Boos'ter et Boos'ter Plus)

Du / / au / /

RENSEIGNEMENTS À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Civilité : Mme Melle M.

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

CP* : Commune* :

Date de naissance* : ___ / ___ / ____

Courriel : @

Téléphone :

Portable :

Demande le bénéfice du tarif de l'abonnement

Rayez les mentions
inutiles

Liber'ter
Liber'ter Plus⁽¹⁾

Boos'ter
Boos'ter Plus⁽¹⁾

Trajet de l'abonnement (au moment de la demande) :

Gare de départ : Gare de destination :

En cas d'absence de pièces complémentaires ou si le formulaire n'est pas correctement rempli, nous ne pourrions donner suite à votre demande.

*Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, nous vous informons du caractère obligatoire des informations mentionnées avec un astérisque, permettant d'effectuer la gestion de notre clientèle.

Les destinataires de vos informations sont les personnes habilitées de la SNCF ou des prestataires agréés de la SNCF. Vous pouvez exercer un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, en vous adressant à Contact TER BP 2027 14089 Caen Cedex 06.

Vous souhaitez bénéficier de l'abonnement Liber'ter Plus, précisez le ou les réseaux empruntés :

- CAEN CHERBOURG LISIEUX ALENÇON SAINT-LÔ

Avant de souscrire à cette offre, utilisiez-vous déjà le bus ?

- OUI NON

Vous souhaitez bénéficier de l'abonnement Boos'ter Plus, précisez le ou les réseaux empruntés :

- CAEN CHERBOURG

Avant de souscrire à cette offre, utilisiez-vous déjà le bus ?

- OUI NON

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et d'après-vente de l'abonnement mentionnées au verso du feuillet 2 et certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande.

A : Le :

Signature du bénéficiaire :

(1) Liber'ter Plus : réseaux urbains de Caen, Saint-Lô, Alençon, Lisieux et Cherbourg. Boos'ter Plus : réseaux urbains de Caen et Cherbourg. Pour le réseau urbain de Caen (lignes de bus ou tram TWISTO), l'abonnement Liber'ter Plus et l'abonnement Boos'ter Plus peuvent être rechargés sur carte à puce TWISTO dans les gares SNCF de Bayeux, Caen, Mézidon et Lisieux.

RENSEIGNEMENTS À REMPLIR PAR LA GARE

Pièces justificatives présentées :

Cochez les cases
après vérification
des pièces

- Pièce d'identité en cours de validité
 Justificatif de domicile en Basse-Normandie de moins de 3 mois
(ou communes Sarthe dépendant de l'Académie de Caen)
 Photo d'identité récente format 3,5 x 4,5 cm

Timbre à date de la gare

Sur les 2 exemplaires

Cochez la case
correspondante

- Abonnement Liber'ter** (26 ans et +)
 Abonnement Liber'ter Plus (26 ans et +)
 Abonnement Boos'ter (15 à 25 ans)
 Abonnement Boos'ter Plus (15 à 25 ans)

A compléter par SNCF :

Carte de bénéficiaire valable 1 an
(ou jusqu'à veille des 26 ans
pour abonnements Boos'ter et Boos'ter Plus)

Du / / au / /

RENSEIGNEMENTS À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Civilité : Mme Melle M.

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

CP* : Commune* :

Date de naissance* : ___ / ___ / ____

Courriel : @

Téléphone :

Portable :

Demande le bénéfice du tarif de l'abonnement

Rayez les mentions
inutiles

Liber'ter
Liber'ter Plus⁽¹⁾

Boos'ter
Boos'ter Plus⁽¹⁾

Trajet de l'abonnement (au moment de la demande) :

Gare de départ : Gare de destination :

En cas d'absence de pièces complémentaires ou si le formulaire n'est pas correctement rempli, nous ne pourrions donner suite à votre demande.

*Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, nous vous informons du caractère obligatoire des informations mentionnées avec un astérisque, permettant d'effectuer la gestion de notre clientèle.

Les destinataires de vos informations sont les personnes habilitées de la SNCF ou des prestataires agréés de la SNCF. Vous pouvez exercer un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, en vous adressant à Contact TER BP 2027 14089 Caen Cedex 06.

Vous souhaitez bénéficier de l'abonnement Liber'ter Plus, précisez le ou les réseaux empruntés :

- CAEN CHERBOURG LISIEUX ALENÇON SAINT-LÔ

Avant de souscrire à cette offre, utilisiez-vous déjà le bus ?

- OUI NON

Vous souhaitez bénéficier de l'abonnement Boos'ter Plus, précisez le ou les réseaux empruntés :

- CAEN CHERBOURG

Avant de souscrire à cette offre, utilisiez-vous déjà le bus ?

- OUI NON

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et d'après-vente de l'abonnement mentionnées au verso du feuillet 2 et certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande.

A : Le :

Signature du bénéficiaire :

(1) Liber'ter Plus : réseaux urbains de Caen, Saint-Lô, Alençon, Lisieux et Cherbourg. Boos'ter Plus : réseaux urbains de Caen et Cherbourg. Pour le réseau urbain de Caen (lignes de bus ou tram TWISTO), l'abonnement Liber'ter Plus et l'abonnement Boos'ter Plus peuvent être rechargés sur carte à puce TWISTO dans les gares SNCF de Bayeux, Caen, Mézidon et Lisieux.

RENSEIGNEMENTS À REMPLIR PAR LA GARE

Pièces justificatives présentées :

Cochez les cases
après vérification
des pièces

- Pièce d'identité en cours de validité
 Justificatif de domicile en Basse-Normandie de moins de 3 mois
(ou communes Sarthe dépendant de l'Académie de Caen)
 Photo d'identité récente format 3,5 x 4,5 cm

Timbre à date de la gare

Sur les 2 exemplaires

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

- Présentation d'une pièce d'identité en cours de validité
- Présentation d'un justificatif de domicile en Basse-Normandie de moins de 3 mois (ou communes Sarthe dépendant de l'Académie de Caen)
- 1 photo d'identité récente (format 3,5 x 4,5 cm)

MODALITÉS D'UTILISATION DES ABONNEMENTS LIBER'TER, LIBER'TER PLUS, BOOS'TER OU BOOS'TER PLUS HEBDOMADAIRES ET MENSUELS

Le présent formulaire, validé par l'apposition du timbre à date de la gare SNCF, ne constitue pas un titre de transport.

Il permet d'obtenir un abonnement Liber'ter ou Boos'ter, hebdomadaire ou mensuel, en 1^{ère} ou 2^{ème} classe, valable pour un trajet quotidien (ou quasi-quotidien) effectué en train (ou autocarTER)

- En Basse-Normandie (hors trains à réservation obligatoire)
- De Basse-Normandie vers Haute-Normandie (hors trains à réservation obligatoire)
- De Basse-Normandie à destination de Rennes ou Dol de Bretagne (via les trains Caen/Rennes)
- De Basse-Normandie vers Pays de la Loire pour Liber'ter uniquement (via les trains Caen/Le Mans et hors trains à réservation obligatoire).

Pendant la validité de l'abonnement hebdomadaire ou mensuel, une réduction complémentaire (25% pour abonnements Liber'ter ; 30 % pour abonnements Boos'ter) est accordée pour tout trajet effectué en 1^{ère} ou 2^{ème} classe, dans le périmètre défini ci-dessus (sauf vers Pays de Loire), et sous condition que l'origine du billet soit une gare de Basse-Normandie.

Important : le titulaire devra impérativement composer ce billet avant départ dans la gare origine du trajet mentionné.

Les abonnements Liber'ter et Boos'ter, hebdomadaires ou mensuels, ainsi que les billets complémentaires sont émis uniquement dans les gares et boutiques SNCF de Basse-Normandie.

Lors de vos déplacements, vous devez être en mesure de présenter, en cours de validité :

- Une carte de bénéficiaire
- Un abonnement hebdomadaire ou mensuel
- Le 2^{ème} exemplaire de ce formulaire validé par la gare ou la boutique SNCF de Basse-Normandie

Les abonnements Liber'ter et Boos'ter sont valables uniquement sur l'itinéraire indiqué. Les abonnements Liber'ter Plus et Boos'ter Plus sont également valables sur le ou les réseaux urbains mentionnés. Ils sont strictement personnels.

CONDITIONS D'APRÈS VENTE

En cas de changement de service, défaut de place, retard, l'abonné n'a droit à aucune indemnité.

En cas de perte ou vol, les abonnements mensuels ou hebdomadaires ne sont pas remboursés.

Aucun duplicata n'est délivré.

Pour l'obtention d'une nouvelle carte nominative, une nouvelle demande doit être présentée accompagnée des pièces justificatives comme pour une première demande.

Les abonnements déposés dans un point de vente SNCF de Basse-Normandie, au plus tard la veille du premier jour de validité, sont échangés sans frais ou remboursés lorsqu'ils sont supérieurs au montant minimum repris au Recueil des prix des Tarifs Voyageurs (4,5 € au 1^{er} juillet 2010), après déduction d'une retenue de 10 % (montant arrondi au décime d'euro inférieur).

Passé ce délai, les abonnements hebdomadaires ou mensuels sont remboursés pour la moitié de leur prix et sur justificatif, uniquement en cas de maladie ou licenciement, à condition d'être déposés dans une gare de Basse-Normandie :

- Dans les 48 heures qui suivent la date de début de validité, pour les abonnements hebdomadaires
- Dans les 10 premiers jours du mois d'utilisation, pour les abonnements mensuels.

Dans le cadre des abonnements Liber'ter Plus et Boos'ter Plus, l'après-vente liée à la partie « Réseau urbain » est de la compétence du Réseau mentionné sur l'abonnement.

Les billets émis au titre de l'offre complémentaire sont échangeables et remboursables aux conditions générales des Tarifs Voyageurs.



0,15 €/mn